



DISPOSITIF

Préparation au concours

Adjoint/Adjointe du patrimoine principal de 2^{ème} classe

MAJ janvier 2023

Pour l'accès à cette préparation, un test d'orientation est programmé. En fonction de votre résultat au test, vous pouvez être orienté(e) directement en préparation concours, ou vers un ou plusieurs modules de tremplins (formation de remise à niveau) avant de suivre la préparation :

- soit un ou deux modules tremplin(s) de français « Fondamentaux de la langue écrite et orale » (*orthographe, vocabulaire, conjugaison et grammaire ; compréhension et expression écrite et orale*) soit 5 à 10 jours .

Ou être réorienté(e) vers un parcours de formation continue à définir avec votre collectivité si les résultats sont insuffisants.

👉 Le dispositif proposé ci-dessous correspond à un format en présentiel. Toutefois, celui-ci pourrait être réaménagé dans un format à distance si les conditions sanitaires l'exigeaient.

| | INTERNE | EXTERNE | 3 ^{ème} CONCOURS |
|---|--|--|--|
| Epreuves d'admissibilité | Résolution d'un cas pratique <i>Méthodologie – 3 devoirs – 1 concours blanc – Séances de correction</i> 4 jours / 24 h | Résolution d'un cas pratique <i>Méthodologie – 3 devoirs – 1 concours blanc – Séances de correction</i> 4 jours / 24 h | Résolution d'un cas pratique <i>Méthodologie – 3 devoirs – 1 concours blanc – Séances de correction</i> 4 jours / 24 h |
| | | Questionnaire portant sur le fonctionnement des services <i>Méthodologie - 3 devoirs – 1 concours blanc – Séances de correction</i> 3 jours / 18 h | Questionnaire portant sur le fonctionnement des services <i>Méthodologie - 3 devoirs – 1 concours blanc – Séances de correction</i> 3 jours / 18 h |
| Apport de connaissances | Culture territoriale 12 h / 2 jours | Culture territoriale 12 h / 2 jours | Culture territoriale 12 h / 2 jours |
| | Santé et sécurité au travail 12 h / 2 jours | Santé et sécurité au travail 12 h / 2 jours | Santé et sécurité au travail 12 h / 2 jours |
| | Connaissances liées au cadre d'emplois 12 h / 2 jours | Connaissances liées au cadre d'emplois 12 h / 2 jours | Connaissances liées au cadre d'emplois 12 h / 2 jours |
| Epreuves d'admission pour les admissibles | Entretien avec le jury <i>Acquis de l'expérience - Méthodologie – Mise en situation</i> 2 jours / 12 h | Entretien avec le jury <i>Acquis de l'expérience - Méthodologie – Mise en situation</i> 2 jours / 12 h | Entretien avec le jury <i>Acquis de l'expérience - Méthodologie – Mise en situation</i> 2 jours / 12 h |

Pour connaître la programmation des préparations sur votre région, rendez-vous sur notre site www.cnfpt.fr puis géo-localisez-vous en choisissant votre département (menu déroulant) puis en 3 clics : entrez par la rubrique Evoluer/Préparations aux concours et examens/Je souhaite préparer un concours ou un examen.

Rappel : L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours ou à l'examen. L'inscription au concours ou à l'examen est une démarche personnelle que l'agent lui-même doit réaliser auprès du centre de gestion organisateur via le site <https://www.concours-territorial.fr/>